

CLAIRE SORRENTINI REJOINT L'AGENCE FRANCE LOCALE COMME DIRECTRICE DU DEVELOPPEMENT

En cette rentrée 2019, l'Agence France Locale (AFL) se renforce en accueillant Claire Sorrentini, administratrice territoriale, qui aura pour mission de poursuivre le développement de la banque des collectivités sur tout le territoire.

Une fine connaissance des collectivités locales

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Bordeaux (en affaires publiques) et de l'INET, Claire Sorrentini a commencé sa carrière en tant que Directrice du développement durable mutualisée au sein de la Ville et la Métropole de Saint-Etienne. Elle est ensuite devenue Directrice des ressources humaines de la Métropole, un poste qu'elle a occupé pendant plus de 2 ans, avant de rejoindre le Département de la Seine-Saint-Denis successivement comme Directrice de la gestion du personnel puis Directrice générale adjointe du pôle Pilotage, RH, Diversité. Différentes expériences qui lui ont permis d'acquérir une véritable connaissance des collectivités locales sur tout le territoire ainsi qu'une expertise pointue sur les sujets liés aux ressources humaines, aux finances locales et à la performance publique. « *Après 3 années passées au sein du Département de la Seine-Saint-Denis, j'ai souhaité mettre à contribution ma connaissance des collectivités et mon réseau, au sein de l'AFL, car je suis convaincue de la nécessité pour les collectivités d'avoir une banque qui leur soit dédiée, qui connaisse leurs problématiques et dont elles ont la maîtrise* » confirme Claire Sorrentini.

Un objectif de développement de l'AFL

« *Nous sommes fiers d'accueillir Claire en tant que Directrice du Développement, au sein de notre structure entièrement dédiée aux collectivités locales. Quatre années après le début de son activité, l'AFL a fait la preuve que ce modèle innovant était nécessaire dans le paysage du financement local. Toutes les collectivités locales doivent pouvoir maintenant en bénéficier. Nous sommes convaincus que le profil de Claire, son expertise et sa vision nous permettront de poursuivre et de renforcer le travail déjà engagé au service de la notoriété du modèle* » affirme Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST¹.

A propos de l'Agence France Locale

L'Agence France Locale est la seule banque française 100% pilotée et détenue par les collectivités locales françaises qui leur soit 100% dédiée.

Créée en 2013 à l'initiative d'associations d'élus et de collectivités pionnières sur le modèle des agences de financement nordiques, elle a été agréée en 2015 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), le superviseur bancaire français. Sa mission : faciliter l'accès des collectivités au financement en

¹ L'Agence France Locale-Société territoriale est la compagnie financière dont les collectivités locales sont les actionnaires à 100% et qui détient elle-même à plus de 99,99% l'AFL, établissement bancaire.

s'appuyant sur leur qualité de crédit pour lever des fonds auprès des investisseurs à des conditions attractives. L'AFL redistribue ces fonds sous forme de prêts bancaires classiques à ses actionnaires : communes de toutes tailles, EPCI à fiscalité propre, établissements publics territoriaux, régions et départements, de métropole et d'outre-mer.

Plus d'information sur www.agence-france-locale.fr

CONTACT PRESSE | Lucille SIMON | lucille.simon@agence-france-locale.fr | 04 69 84 81 04